Troisième Année. — Numéro 90 CINQ CENTIMES Mercredi 31 Mars 1897

L'ÉGALITÉ
de Roubaix-Tourcoing

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
NORD et Départements limitrophes	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS	5 fr. 50	12 fr.	22 fr.

Les abonnements sont reçus dans tous les bureaux de poste.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
ROUBAIX, Grande-Rue, 93 et Desurmont, 12. TOURCOING
Adresser les manuscrits au Rédacteur en chef, à ROUBAIX

ON REÇOIT LES ANNONCES
A ROUBAIX, 93, Grande-Rue.
A TOURCOING, 12, Rue Desurmont.
A LILLE, 26, Rue de Fives.

BULLETIN DU JOUR

La commission des poursuites

Le gouvernement n'a pas pu persister dans l'odieuse et grotesque attitude qu'il avait prise samedi au sujet de l'affaire Arton.

Le tollé soulevé dans l'opinion par ses scandaleuses manœuvres en vue d'étouffer une affaire devenue menaçante pour ses amis, l'a forcé à mettre les pouces.

Les dossiers dont, samedi soir, il avait, grâce à un grossier subterfuge, refusé en fait la communication, ont été communiqués dimanche à la commission chargée d'examiner les demandes en autorisation de poursuites contre 3 députés.

Les dossiers communiqués se rapportent non seulement aux demandes déposées contre ces trois députés, mais ils embrassent toute l'affaire et comprennent toutes les dénonciations formulées par Arton contre les membres du Parlement.

Ces dénonciations vicent. Parlementaires dont les noms sont maintenant connus de la commission.

Il semble, d'ores et déjà acquis, ce qui, d'ailleurs, ne faisait plus de doute dans l'opinion que le rôle du gouvernement en cette affaire n'a pas été aussi désintéressé aussi correct qu'il se plaît à le dire lui-même et à le faire dire par ses journaux.

La pression exercée sur le juge d'instruction est évidente. Ses conclusions ont été contestées : on n'en a retenu que celles qui portaient sur quelques uns des adversaires du gouvernement, et on a réservé les autres, celles qui mettaient en cause les amis du cabinet dans l'espoir de les annuler si l'opinion avait pris le change et s'était contentée des bouc émissaires qu'on lui livrait.

De plus, et c'est l'affirmation qui a été faite hier au Palais, l'instruction a été lancée d'une offre de cent inquante mille francs qu'on a promis de lui verser immédiatement, si elle se dessaisissait des pièces compromettantes dont elle est en possession et gardait certains parlementaires ménagés par le gouvernement.

En poussant cette offre l'instruction n'a fait que son devoir, mais il n'y a pas moins lieu de la féliciter hautement car sujet qu'elle l'accomplissement du devoir est une vertu qui est devenue de plus en plus rare, même et surtout dans la magistrature où nous nous faite les opportunistes.

Quoi qu'il en soit, par la force même des choses la commission de la Chambre saisie de toutes les pièces du dossier, se trouve aujourd'hui substituée au gouvernement et ou toutes ses places aux côtés et en mesure de le surveiller étroitement dans la direction de cette affaire.

C'est dire que la responsabilité lui incombe vis-à-vis du pays. Il dépend d'elle, désormais, que la lumière se fasse pleine et entière et que la représentation nationale par un châtiment exemplaire contre les coupables que ils puissent être soit enfin dégagée de cet corrupteur dont le soupçon, malheureusement trop fondé pesait sur elle depuis dix ans et donnait trop de prise aux ennemis du régime républicain.

Il faut que la commission porte le fer rouge sur cette gangrène qui provenait non pas de la République, mais de trop nombreux éléments réactionnaires que les corrompus eux-mêmes qui vont enfin recevoir leur châtiment, étaient attachés à maintenir dans l'organisme républicain actuel.

Cet œuvre d'assainissement dépend maintenant de la commission qui se trouve par le fait, investie des attributions judiciaires que comporte l'accomplissement de cette haute mission.

A elle de procéder à la liquidation complète de ce passé de honte et d'y procéder sans défaillance ni partialité en ceci ou autre qui que ce soit, mais avec l'impassible fermeté d'un juge.

Des coupables, elle ne doit connaître et retenir que leur crime pour les livrer, quels qu'ils soient, à quelque parti qu'ils appartiennent, au châtiment qu'ils ont mérité.

Ce que l'opinion, ce que le pays républicain attend, réclame, exige de la commission, par la même, se trouve en possession du droit et des moyens de briser toute les résistances qui pourraient lui être opposées par l'accomplissement de son œuvre de justice.

INFORMATIONS

(Par Service Spécial)

INTERIEUR

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES

Paris 29 mars.

Les ministres se sont réunis extraordinairement ce matin, en Conseil de cabinet, au ministère de l'agriculture, sous la présidence de M. Méline.

Ils se sont occupés des diverses questions inscrites à l'ordre du jour des Chambres.

LA VERRERIE OUVRIÈRE D'ALBI

Carmaux, 29 mars.

La Chambre syndicale des mineurs de Carmaux vient de voter 12.000 frs en faveur de la Verrerie ouvrière, pour permettre de payer les salaires en retard, en attendant que les coopérateurs de la Seine versent la somme qu'ils ont promise, plus importante et destinée à constituer un fonds de roulement.

La Chambre syndicale des mégissiers de Draulet serait décidée à verser la même somme que Carmaux.

LA DÉFENSE MILITAIRE DU NORD

Paris, 29 mars.

Le fort de Condé a été jusqu'ici en possession d'un formidable approvisionnement de matériel d'artillerie de campagne et de forteresse.

On prend des mesures en ce moment pour la répartition de l'excédent de cet approvisionnement entre les différentes places de guerre appelées à concourir, le cas échéant, à la défense du Nord.

Ordre a été donné, en premier lieu, de faire transporter à la citadelle de Laon des pièces de gros et de moyen calibre, des affûts et trente mille kilos d'obus de toutes dimensions.

D'autre part, deux officiers généraux et un officier supérieur ont reçu la mission confidentielle de visiter aux confins de l'Aube et de la Marne, près Mailly, des terrains destinés à l'établissement d'un nouveau camp qui serait spécialement affecté à l'exécution des tirs d'infanterie en masse.

LES DÉFENSEURS DU TRAITRE DREYFUS

Paris, 29 mars.

Les amis du traître Dreyfus n'ont pas désarmé et continuent leur propagande en faveur du misérable criminel.

Sans se lasser, ils travaillent toujours à semer le doute dans les esprits, espérant arriver par leur ténacité à créer dans le public un courant favorable à la révision du procès du capitaine félon par le conseil de guerre.

Comme le goutte d'eau finit, à la longue, par creuser le rocher, ils veulent, par leur propagande ininterrompue, ouvrir dans les cerveaux un accès au doute.

Et ce n'est pas seulement en France que s'exercent leurs efforts : c'est à l'étranger, aujourd'hui que les défenseurs du traître viennent de porter leur œuvre.

C'est ainsi qu'il vient de paraître à Londres sous ce titre : « A judicial error », une brochure ayant la prétention de dire « la vérité sur l'affaire Dreyfus ».

Essayer de disculper le misérable capitaine, en France était déjà une action courageuse, mais que penser de ceux qui veulent maintenant glorifier le traître à l'étranger, Puisque l'entourage de Dreyfus redouble d'audace c'est au gouvernement à son tour de redoubler de vigilance.

Mais qu'elle confiance peut-on avoir dans les gens qui chaque jour davantage asservissent la France à l'influence juive ?

LE NAUFRAGE DE LA VILLE DE SAINT-NAZAIRE

Paris, 29 mars

La Compagnie générale transatlantique a reçu hier de M. Forget, son agent général de New-York, la dépêche suivante :

« Le steamer *Maros* allant à Hambourg, signale avoir à bord le capitaine, le chef mécanicien second et un chauffeur du paquebot la *Ville de Saint-Nazaire*. »

LA VOYANTE DE TILLY ET LE DOIGT DE DIEU

Paris, 29 mars.

On a beaucoup parlé, l'année passée, des prétendues apparitions de Tilly (Calvados). Dans cette commune, une jeune fille d'une quinzaine d'années, Louise Polinière, prétend, que la « sainte vierge » lui apparaît.

Les cures se sont emparées de l'affaire et naturellement, ont organisé des pèlerinages.

Louise Polinière est considérée comme une de missionnée.

On pourrait croire qu'une personne en relations constantes avec la mère de Dieu n'était pas exposée, comme le commun des mortels, aux petits accidents de la vie, et que en sa qualité de « voyante » il lui ferait au moins prévoir ce qui pourrait lui arriver de désagréable.

Il n'en est rien hélas! car Louise Polinière vient d'être victime d'un grave accident.

L'autre jour, elle gardait des bestiaux dans un champ lorsque soudain une vache se précipita sur elle et la blessa assez grièrement.

Où donc était, a ce moment, le doigt de Dieu ?

ÉTRANGER

LE SCRUTIN DE BALLOTAGE EN ITALIE

Rome, 29 mars.

Jusqu'à présent, on connaît cinquante ballottages.

Sont élus : 27 ministériels, 10 candidats de l'opposition constitutionnelle, 12 radicaux, 1 socialiste.

Sont battus : MM. Bonacci, ex-ministre ; Rava et Pape, ex-sous-secrétaires d'Etat.

Manquent les résultats de douze ballottages.

CONGRÈS ANNUEL DU PARTI OUVRIER BELGE

Bruxelles, 29 mars.

A Pâques, se tiendra à Gand le Congrès annuel du Parti ouvrier.

Déjà réunissent, en des séances périodiques, les groupes pour discuter l'ordre du jour et conférer des mandats impératifs à leurs délégués.

Parmi les questions de tactique qui seront soumises aux délibérations du Congrès, figure celle des alliances électorales.

Depuis 1894, l'année qui vit fonctionner pour la première fois le suffrage universel, la question a été posée à chaque élection. Les socialistes devaient-ils ou ne devaient-ils pas contracter des alliances avec les partis bourgeois avancés ? Des discussions homériques ont surgi à cette occasion, sans que jamais, au grand jamais, l'unité du Parti ouvrier ait eu à en souffrir.

Une fois qu'une décision était prise, partisans et adversaires des alliances mettaient bas les armes pour courir sus à l'ennemi.

Jusqu'ici, on avait cru résoudre la difficulté en laissant à chaque Fédération d'arrondissement l'autonomie, le droit de décider de sa tactique électorale. C'est ainsi qu'on vit les socialistes faire alliance avec les progressistes à Liége et à Gand, tenter de s'allier à eux à Bruxelles, alors qu'à Verviers, Mons, Charleroi, etc., ils marchaient à la bataille contre tous les partis capitalistes.

L'esprit du Parti ouvrier est assez désorienté pour le moment, sur cette question. Les adversaires des alliances, toutefois, semblent avoir gagné du terrain, depuis qu'aux élections de 1896 les alliances ont montré ce qu'elles offraient d'illusoire.

Quoiqu'il en soit, le Congrès aura à se prononcer à nouveau d'ici à quelques semaines.

VIOLENT OURAGAN DANS LA MER DU NORD

Anvers, 29 mars.

Un violent ouragan a sévi cette nuit sur la mer du Nord.

Une chaloupe envoyée par le bateau-pilote belge numéro 4 pour le service d'un trois-mâts dans la Manche a chaviré.

Les trois marins qui la montaient se sont noyés.

QUESTION SOCIALE

Ce n'est pas un certain nombre d'individualités — avec ou sans andat — qu'atteignent le Panama et ses scandales repre ant de plus belle chaque fois qu'il s'agit d'y mettre un terme. Ce n'est pas même un parti politique. C'est tout le régime d'ordre capitaliste lui-même.

Ils nous font rire ceux qui, parce que grâce à Cottu le taciturne, les touchours de chéquesse sont jusqu'à présent rencontrés en majorité à gauche, s'effor ent de limiter, au personnel gouvernemental des dix-huit dernières années la gangrène à extirper. Tournez-vous donc un peu, Messieurs de la droite, que l'on vous voie pour vous répondre. Et ce que l'on verra, c'est le directeur d'un grand journal monarchiste de Paris, un de ceux qui mènent, avec le plus grand tapage, la campagne de l'indignation contre les *panamistes*, se faisant verser un pot-de-vin de 75.000 fr. rien que pour la dernière émission. Ce que l'on verra, ce sont les trois rédacteurs en chef d'un autre organe non moins conservateur empochant, pour la même émission, chacun 90.000 francs. De telle façon qu'en dénonçant l'opportunisme de X et le radicalisme de Z, qui se sont vendus pour quelques billets de mille, nos justiciers de la réaction font l'air de leur faire surtout un crime de « gâcher le métier » en faisant baisser les prix... de la concussion.

Non moins ridicules sont ceux qui s'en prennent au régime parlementaire présenté comme la source du mal, le père et la mère de la corruption qui déborde. Pas parlementaire pour un sou le régime du Deux-Décembre qui dissolvait les parlements à coups de fusil — le fusil qui tuait Baudin — et jamais cependant la *gangrène*, c'est-à-dire les turpitudes financiero-gouvernementales, ne se sont étalées comme sous Morny, qui « était dans l'affaire », dans toutes les affaires.

C'est le système économique, c'est l'organisation capitaliste de la société actuelle qui veut que, comme le travail, comme le sexe, comme la science les fonctions publiques deviennent de plus en plus une marchandise, dont on trafique.

Les naïfs — et ils sont nombreux — n'ont rien compris à ce spectacle de députés, de ministres d'opportunistes, d'hommes du monde encaissant comme cela, sans scrupule, des vingt, cinquante, des cent mille francs prélevés sur l'épargne paysanne et petite bourgeoise. Ils ont levé les bras au ciel devant une pareille « absence de sens moral ». Mais que font donc journellement les actionnaires des mines, des chemins de fer, des hauts-fourneaux qui, avec la même tranquillité d'esprit touchent par millions ce qu'ils appellent des dividendes ? En quoi cet argent prélevé sur le produit du travail... des autres, des ouvriers, a-t-il été plus « gagné » par ceux qui en jouissent sans remords que l'argent du Panama par les Baihaut et les Barbe, les Arthur Meyer et les Hédbrard ?

Les vols politiques qui font tant crier à nouveau, ne sont que la suite naturelle, la conséquence nécessaire des vols industriels et commerciaux qui constituent le présent ordre de choses et auxquels on est tellement habitué que, pour vouloir y mettre un terme, les socialistes sont couramment montrés au doigt et traités en ennemis publics.

C'est donc à une révision — ou à une révolution — sociale, qu'il faut conclure et aboutir, si l'on veut en finir avec la pourriture qui coule de toutes parts et que l'inévitable liquidation de la « grande entreprise » des de Lesseps et Cie n'a révélée qu'aux aveugles, à ceux qui ne voulaient pas ou ne pouvaient pas se rendre compte du milieu moral de dans lequel nous vivons.

Et qui seul sera en mesure de balayer ce qui est, pour instituer ce qui doit être ? Qui, sinon la classe qui fait les frais de cette richesse sans travail, dont les fruits lui ont été et lui sont de plus en plus volés ?

Un changement de classe au pouvoir, le prolétariat remplaçant le capitalat au gouvernement de la République, telle est la première tâche qui s'impose.

Pour cette transformation nous aurons, il est impossible que nous n'ayons pas désormais, faisant cause commune, parti commun avec les ouvriers proprement dits, la classe moyenne, cette petite bourgeoisie des champs et des villes dont l'épargne péniblement amassée, c'est-à-dire la sécurité du lendemain, le pain des mauvais jours ou de la vieillesse, a sombré dans la banqueroute frauduleuse du Panama.

A moins d'être réfractaire à toute expérience, elle doit être, cette petite bourgeoisie, convaincue à l'heure qu'il est que, pour elle comme pour le prolétaire industriel et agricole, il n'existe aucune garantie dans un régime d'ordre social qui n'est que le laisser-aller organisé. Dévalisée par la finance, comme la classe ouvrière l'est par le patronat, elle ne saurait se sauver, sauver son avenir et celui des siens, qu'en ralliant, contre les voleurs du capital, le parti du travail et en assurant le triomphe.

Qu'elle vienne à nous, au socialisme comme le veut son intérêt, comme l'exige son existence même, et la crise que nous traversons depuis des années pourra être qualifiée d'heureuse. Le milliard et demi disparu dans des tripotages et des dilapidations sans nom aura été la rançon de la délivrance commune.

Et dans quelques mois — le temps d'entraîner le suffrage universel comme un bélier libérateur — la République sociale pourra s'élever forte et féconde sur les ruines de la République des exploiteurs et des filous.

JULES GUESDE.

Député de Roubaix.

Arton et le Panama

Paris, 29 mars.

Les Révélations d'Arton

M. Papillaud dans le *Libre Parole* consacre à l'affaire Arton un long article qui a produit une vive sensation. En voici les principaux passages :

En résumé, tous les noms de tous les coupables dénoncés par Arton et reconnus coupables par le juge ont été prononcés par M. Le Poittevin.

Pour le moment nous ne retiendrons que celui d'un homme politique, aujourd'hui disparu, et que M. Le Poittevin livre à la commission dans les termes suivants :

« Et maintenant il est un nom que j'ai le regret d'être obligé de citer qui a été porté par un homme illustre, que tous les républicains ont pleuré quand il est mort. Cet homme est M. Burdeau !

« J'ai la preuve que M. Burdeau a été à la Chambre, l'indicateur d'Arton ; qu'il était chargé de désigner au corrupteur les députés que ce dernier devait corrompre, et pour ces faits, M. Burdeau a directement touché la somme de 50.000 francs. »

Cette déclaration faite par M. Le Poittevin d'une voix émue, produisit sur la commission une impression d'effarement.

D'autre part, M. Papillaud dit :

M. Barlan, explique comment et pourquoi les demandes en autorisation de poursuites n'avaient vissé que le moins des parlementaires désignés par le juge d'instruction disait :

— Pour ces quatre, nous avons des preuves *probantes*, tandis que pour les autres nous n'avons que des preuves *probables*.

A ce raisonnement du garde des sceaux la commission répondait :

« Les preuves probantes ne nous paraissent pas plus exister pour les uns que pour les autres, accordez les demandes générales. »

Quels étaient donc les quatre noms ainsi trouvés dans le rapport de M. Le Poittevin ?

La Libre Parole les donne et nous lui en laissons toute la responsabilité. Ce sont les noms de MM. Rouvier, Goirand, Jullien, Clovis Hugues. En ce qui concerne ce dernier, le juge d'instruction aurait déclaré à la commission que le jour où il aurait la possibilité d'interroger et de confronter M. Clovis Hugues avec d'autres personnes, il était persuadé que l'innocence de ce dernier serait aussi clairement démontrée que l'a été celle de M. Isaac.

On verra plus loin, dans le compte rendu de la Chambre, que MM. Jullien, Clovis Hugues, Goirand et Rouvier, désignés par la *Libre Parole*, ont pris les devants et ont demandé eux-mêmes à la Chambre de lever l'immunité parlementaire qui les protégeait.

Démenti de M. Bourgeois

L'agence Nationale communique la dépêche suivante :

Chartres, 28 mars.

Un journal du matin affirme qu'avant-hier vendredi, deux anciens présidents du conseil, après une conférence de M. le président de la République se sont transportés chez M. Méline pour lui exposer la nécessité de mettre à tout prix M. Rouvier hors de cause. M. Rouvier étant en mesure de déshonorer la moitié du Parlement.

Les deux anciens présidents du conseil réunis dans cette œuvre de sauvetage seraient MM. Léon Bourgeois et Ribot.

Nous sommes autorisés par M. Léon Bourgeois à donner à cette note le démenti le plus formel.

L'agenda d'Arton

Cette pièce, qui constitue, en quelque sorte avec le carnet d'Arton et la liste Deschamps, la trilogie des documents historiques concernant le Panama, contient des indications chiffrées qui ne peuvent être déchiffrées qu'au moyen d'un annuaire de la Chambre des députés du premier trimestre 1888.

C'est ainsi, par exemple, qu'Arton ayant versé une somme de 10.000 francs au député de Bombignac, dont le nom figurerait à la 6e ligne de la 6e page de l'annuaire, écrivait sur son agenda : 46, 10 000.

C'est sur cet agenda que se trouve une indication concernant un député dont on parle beaucoup en ce moment et dont le nom ne figure ni sur le carnet d'Arton, ni sur la liste Deschamps.

La Proposition Rouanet

A la fin de la réunion tenue dans la nuit de dimanche, la proposition suivante du citoyen Rouanet a été présentée à la commission :

« La Chambre décide qu'il y a lieu de reprendre et de compléter l'enquête ordonnée par la Chambre, en 1892, sur le Panama, de discuter les conclusions de cette enquête et de nommer à cet effet une commission chargée de procéder aux recherches nécessaires »

Le citoyen Rouanet avait demandé que cette résolution fût ajoutée à la suite du rapport. Par 6 voix contre 5, cette proposition a été repoussée.

A l'issue de la séance, elle a été signée par : MM. Rouanet, Deville, Deproge, Lafferisé, Chapuis, Mougeot et César Duval.

Elle sera déposée sur le bureau de la Chambre.

CONVERSATION AVEC M. LE POITTEVIN

La *Lanterne* publie la conversation suivante qu'un de ses collaborateurs a eue avec M. Le Poittevin :

— Je viens, nous dit M. le Poittevin de remettre au procureur pour la commission de la Chambre, un exposé très complet et très détaillé de mon instruction sur le Panama. J'ai fourni les noms de tous ceux nama. J'ai fourni les noms de tous ceux qui ont été mêlés d'une façon directe ou indirecte aux affaires du Panama.

A ce rapport, j'ai joint que ques documents et la copie des papiers d'Arton. Le ministre de la justice m'avait fait demander si je voulais bien remettre mes dossiers à sa disposition tous les noms la copie des papiers d'Arton, mais non les originaux mon greffier a une très lourde responsabilité et il doit veiller avec une grande attention à ce que ces importants documents ne disparaissent pas.

Je sais qu'un parti politique a offert cent cinquante mille francs pour entrer en possession du carnet d'Arton.

Dans ces conditions, mon devoir est de ne pas m'en dessaisir, car s'ils venaient à s'égarer, je serais accusé de les avoir détruits M. Bertinelli-Mier, les cache chaque soir dans un endroit différent

— Est-il vrai, avons-nous demandé au juge d'instruction, que vous ayez à plusieurs reprises insisté pour avoir une entrevue avec le ministre de la justice ?

— C'est absolument exact. Oui, j'ai en effet manifesté le désir d'être reçu par le garde des sceaux, mais celui-ci a toujours refusé, car il voulait me laisser maître de diriger mon instruction en toute indépendance.

J'aurais voulu que mon entrevue fût connue par la voie de la presse, car je tenais à fournir au ministre des indications et des explications ?

— Des éclaircissements ?

— Parfaitement.

M. Le Poittevin, on le voit, a eu tort à lutter contre les hésitations du procureur général. On est donc en droit de se demander s'il n'a pas voulu, allant droit au but, essayer de combattre certaines influences, et faire connaître dans tous ses détails les résultats de son enquête, qu'on aurait présentés au ministre, sous un jour quelque peu favorable.

Les Événements d'Orient

LA SITUATION

La presse s'occupe du départ du prince Constantin pour Volo et considère cet événement comme le présage d'un prochain blocus des ports de la Grèce continentale.

Le *Times*, au contraire, dit que ceux qui connaissent le caractère du prince héritier affirment qu'il saura calmer les esprits, et sa présence à Larissa donnera plus d'autorité aux officiers supérieurs qui ont encore une fois de plus reçu du ministre de la guerre l'ordre de faire tous leurs efforts pour éviter un conflit.

NOS DÉPÊCHES

L'arrivée du prince royal

Volo, 29 mars.

Ce matin, à la première heure, la ville entière était debout, attendant le débarquement du prince héritier.

Les troupes de la garnison garnissent les quais et sont échelonnées jusqu'à la gare. A un signal donné, le prince descend du yacht *Sphacteria* dans une embarcation qui doit le conduire au quai. Le canon tonne ; l'enthousiasme de la population devient indescriptible. C'est au milieu d'acclamations frénétiques que le prince aborde le ponton.

Un train spécial doit conduire le prince directement à Larissa, où aura lieu la réception officielle. Les troupes sortiront du camp et iront à sa rencontre jusqu'à deux heures de marche.

La princesse Sophie et la princesse Marie rentreront à Athènes à la fin de la semaine.

Conseil des ministres grecs

Athènes, 29 mars.

Un long conseil des ministres a eu lieu ce matin. On assure que des décisions importantes ont été prises en vue de l'éventualité de mesures coercitives de la part des puissances. Ces décisions ont été tenues secrètes.

Une dépêche de Rethymo annonce que des officiers anglais et russes avec un fort détachement de marins et de soldats sont allés notifier aux insurgés la proclamation d'autonomie.

Les insurgés, en voyant le drapeau parlementaire, envoyèrent un détachement avec un drapeau blanc.

A ce moment, les bachibouzouks commencèrent à tirer. Une vive fusillade s'ensuivit entre les Turcs et les chrétiens.

Les officiers durent rebrousser chemin sans accomplir leur mission.

LE PARLEMENT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

AVANT LA SEANCE

Paris, 29 mars.

L'animation est vive dans les couloirs de la Chambre où l'on s'entretient surtout de l'article de la *Libre Parole* dont nous parlons plus haut.

On croit que le gros du débat d'aujourd'hui à la Chambre portera surtout sur la demande de constitution d'une commission d'enquête qui fonctionnerait une fois l'instruction close.

M. Salis sur la sellette

M. Salis, désigné sur un document que publie le *Gaulois*, manifeste l'intention de soulever un incident en séance. Il est dans un violent état d'irritation.

« Comment, s'écrie M. Salis, c'est moi qui ai fait pincer tous ces gens-là et on me fourre là-dedans. Je vais protester immédiatement à la tribune »

Rappelons que M. Salis fit partie de la commission chargée d'examiner la proposition Michel tendant à autoriser l'émission pour le Panama d'obligations à lots, qu'il se montra l'adversaire déterminé de cette proposition, qu'il vota pour le rapport Rouveleux hostile, contre le rapport Maret favorable et qu'il vota aussi contre le passage à la discussion des articles et contre la loi elle même.

Résolution du groupe radical

La gauche radicale, présidée par M. Dujardin-Beaumetz, s'est réunie, avant la séance, et a décidé d'appuyer la demande d'enquête proposée par la majorité des membres de la commission des poursuites ; elle estime que « dans l'intérêt des institutions parlementaires sûres garanties des libertés publiques, il est essentiel que le pays soit définitivement éclairé sur les responsabilités politiques et morales encourues dans l'affaire de Panama ».

LA SÉANCE

Présidence de M. Brisson, président.

La séance est ouverte à 2 h.

Les tribunes publiques sont bondées de dames, de diplomates, de hauts fonctionnaires et de hommes politiques. Les bancs des ministres et des députés sont garnis de bonne heure d'ombreux et bruyants dans la salle des séances.

MM. Clovis Hugues et Rouanet ont un long entretien avec M. Brisson. M. Jullien dès son entrée, est fort entouré. Il gesticule d'un air furieux et aperçevant M. Darlan qui va s'asseoir au banc des ministres, il se précipite vers lui et l'interpelle avec animation.

Dans l'hémicycle se forment des groupes compacts et tumultueux. MM. Ribot et Dupuy en sont le centre.

A 2 h. 10, les membres de la commission des poursuites prennent place au banc de la commission. M. Henry Maret s'installe à côté du président, M. Théophile Goujon.

A 2 h. 15 presque tous les députés sont là. On remarque la présence de la plupart des ministres. MM. Méline, Darlan, Cochery, l'amiral Besnard, Antoine Lebon. Le garde des sceaux est assailli par un grand nombre de députés.

En résumé, la Chambre paraît nerveuse.

M. Krantz dépose son rapport sur le budget de 1897.

LE PANAMA

M. Brisson donne la parole à M. Jullien, l'un des quatre députés dont la *Libre Parole* a prononcé les noms pour adresser une question à M. le garde des sceaux qui l'accepte.

M. Jullien monte à la tribune. Un grand silence s'établit.

Question de M. Jullien

M. Jullien. — Mon nom a été prononcé dans la déplorable affaire de Panama. Je ne sais pas même quelle est l'imputation dirigée contre moi ; ma dignité ne me permet pas de rester sous le coup d'une accusation ; je dois y répondre bien que je n'en connaisse pas la portée, je dois à mon honneur de demander à la Chambre de lever immédiatement pour moi l'immunité parlementaire. (Très bien sur un certain nombre de bancs.)

QUESTION DE CLOVIS HUGUES

M. Brisson. — M. Clovis Hugues a la parole pour adresser une question analogue à M. le garde des sceaux.

M. Clovis Hugues. — L'accusation qui pèse sur moi est puérile et le juge d'instruction a lui-même déclaré hier devant la commission que, s'il demandait la levée de l'immunité parlementaire en ce qui me concerne, c'était pour me permettre de démontrer immédiatement ma parfaite honorabilité.

Je vois M. Darlan faire un signe d'assentiment, j'en suis heureux, mais cela ne suffit pas et je prie la Chambre de lever le plus tôt possible mon immunité parlementaire.

Comme poète, j'aurais préféré une autre charrette, celle d'André Chénier, mais si quelques-uns sont fatigués de me voir le masque d'Aristide, qu'on enlève ce masque, on verra dessous la figure d'un honnête homme et personne ne pourra dire que Clovis Hugues n'est vendu.

On sera convaincu que j'étais digne de l'estime de tous, mais je ne suis pas surpris d'être aujourd'hui la victime d'une erreur judiciaire, j'ai si souvent lutté contre elles! (Rires)

Qu'on flétrisse les scélérats mais qu'on innocente les innocents dont je suis ! (Applaudissements à l'extrême gauche).

QUESTION DE M. SALIS

C'est le tour de M. Salis qui, lui aussi, vient protester.

M. Salis. — Messieurs, en arrivant à la Chambre, j'ai appris que mon nom figurait dans un journal. J'en suis d'autant plus étonné que j'ai voté contre le projet de Panama.